

Décision

Générale

colonial

Décision n° 674 27/06/1950

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
27 juin 1950

Numéro JO
n° 6 du 30/06/1950

Date du numéro
30 juin 1950

TEXTE INTÉGRAL

La décision n° 596 du 7 juin 1950 est rapportée. M. Lamour (Eugène), ajusteur-fraiseur, est engagé à salaire journalier comme ouvrier d'art de 3e classe pour servir à l'école professionnelle de Djibouti. La présente décision aura effet pour compter du 1er juin 1950.